

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 novembre 2024 à 18h30

Siège de la Communauté de communes
28 Route des Bordes à Bonnée

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR :

- 1- Procès-verbal de la séance du 22 octobre 2024
- 2- Décisions prises par le Bureau communautaire et Monsieur le Président au titre des délégations d'attribution
- 3- Attribution de fonds de concours
- 4- Subvention à la commune de Vannes sur Cosson dans le cadre du soutien aux animations locales
- 5- Subvention à la commune de Neuvy en Sullias dans le cadre du soutien aux animations locales
- 6- Subvention à la commune de Bray- Saint Aignan dans le cadre du soutien aux animations locales
- 7- Subvention à la commune de Saint Aignan le Jaillard dans le cadre du soutien aux animations locales
- 8- Subvention à la commune de Saint Benoit sur Loire dans le cadre du soutien aux animations locales
- 9- Subvention à la commune de Germigny dans le cadre du soutien aux animations locales
- 10- Modification des tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage
- 11- Attribution d'une subvention au MEPAG pour l'organisation d'un forum de l'orientation
- 12- Convention intercommunale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat
- 13- Convention de mise à disposition ponctuelle d'une salle avec l'association Culture et Partage du Loiret
- 14- Engagement de mise en œuvre d'un Pacte territorial France Rénov'
- 15- PACT 2025 – Inscription d'actions
- 16- Modification des représentants de la Communauté de communes au SICTOM de Châteauneuf sur Loire
- 17- Modification des représentants de la Communauté de communes au Syndicat Mixte du Bassin du Loiret
- 18- Gratuité des ALSH pour les enfants ukrainiens
- 19- Modification du tableau des effectifs
- 20- Demande de subvention pour le financement de l'action « Le Numérique solidaire » au titre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER)
- 21- Conventions d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour la période 2025-2030
- 22- Convention de financement du programme de fiabilisation du Val d'Ouzouer sur Loire (sous réserve)
- 23- Questions diverses

Le Président
Gérard BOUDIER

